

Sécheresse 2011

Conduite des troupeaux bovins et ovins allaitants durant la période estivale

Utiliser au mieux les capacités d'adaptation des animaux et des prairies

Après une première partie de campagne fourragère marquée, dans la plupart des régions, par un manque important de stocks sous forme d'herbe (un tiers à deux tiers des quantités habituellement récoltées), les conditions de pâturage en ce début d'été sont très variables d'une région à l'autre. Dépendantes des précipitations survenues depuis fin mai, de la nature des terrains et du chargement au pâturage, **ces conditions de pâturage sont, dans certaines régions, fortement dégradées**, avec pas ou peu d'herbe disponible et des perspectives de repousses parfois très faibles.

Dans ces conditions exceptionnelles, les conduites à adopter doivent tenir compte des **catégories d'animaux, de leur stade de production et de leur état corporel**. Les décisions à prendre visent à gérer la pénurie et à **répartir les ressources de façon à préserver au mieux les fonctions de production les plus importantes et à ne pas altérer les capacités de production ultérieures**. Le raisonnement des adaptations doit aussi intégrer la préservation du potentiel de repousse des prairies.

Prairies : préserver les capacités de repousse

Quand la situation hydrique revient à la normale après une période de sécheresse, la reprise de végétation est en général très bonne compte tenu de la forte minéralisation dans le sol, à condition que les plantes et leur système racinaire n'aient pas été épuisés par une surexploitation. **Pour ne pas compromettre la production de fourrage à venir**, il est recommandé de ne pas sur-pâturer les prairies actuellement rases et de laisser un temps de repousse suffisant à celles qui reverdissent.

Cette gestion peut conduire à **resserrer des lots d'animaux sur une parcelle « sacrifiée »** qui sera éventuellement retournée par la suite, et à **mettre en place un affouragement et une complémentation selon les besoins des animaux**. Au final, cette solution sera moins coûteuse que la perte de production fourragère due à un surpâturage généralisé.

Bovins : maîtriser la mobilisation des réserves corporelles et les possibilités de croissance compensatrice

En élevage allaitant, lorsque les conditions de pâturage sont dégradées, les deux objectifs prioritaires sont de :

- maintenir les vaches suitées et les génisses dans un état corporel qui n'altère pas leurs capacités de production actuelles et futures ;
- assurer un niveau de croissance minimum des veaux.

Dans ces situations, **les vaches allaitantes** peuvent supporter une **restriction alimentaire temporaire** (durant 1 à 2 mois) dont l'importance dépend de leur stade de production et de leur état corporel. On visera à ne pas descendre en dessous d'une note de 2 avant la reproduction, puis en dessous de

1,5 une fois la période de reproduction passée. Dans ces conditions et au-delà du 3^{ème} mois de lactation, une baisse du niveau de production laitière est cependant à prévoir.

La note 2 se caractérise par des côtes saillantes et un léger dépôt adipeux identifiable par le toucher à l'attache de la queue. Habituellement à cette période de l'année les notes d'état sont supérieures à 2,5 (note 3,0 = absence ou faible dépression intercostale) (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Grille de la note d'état corporel des vaches allaitantes

TABLEAU DE NOTATION						
Note	Vache maigre		Etat moyen		Vache grasse	
	0	1	2	3	4	5
Main gauche : sur ligament sacro-tubéral (attache de queue)	Peau adhérente	Peau tendue	Peau se décolle	Peau souple		Peau rabondie
	Pincement difficile	Pincement possible	Léger dépôt identifiable	Poignée de gras	Bonne poignée de gras	Pleine poignée de gras
Main droite : à plat sur les deux dernières côtes	Peau tendue et collée sur les côtes		Peau souple	Peau «roule» entre la main et l'os	Un épais «matelas» recouvre les côtes	
	Côtes sèches	Côtes saillantes	Côtes encore bien distinctes	Dépression intercostale	Plus de dépression intercostale	

Pour les veaux et selon les races, le niveau de croissance minimum à maintenir, pour ne pas handicaper les performances futures, est de l'ordre de 750 à 900 g/jour jusqu'au sevrage. En conséquence, pour les vaches suitées et leurs veaux, les adaptations sont à raisonner en fonction des périodes de vêlage (automne, début d'hiver, plein hiver ou début de printemps) qui conditionnent les périodes de mise à la reproduction et l'âge des broutards au moment du déficit d'herbe au pâturage.

Chez les génisses d'élevage de plus d'un an conduites en vue d'un vêlage à 3 ans, une restriction alimentaire modérée de l'ordre d'1 UFL par jour (ce qui correspond à une réduction de la croissance d'environ 300 g par jour), sur des périodes n'excédant pas 2 à 3 mois, est sans conséquence sur les performances futures et la carrière de l'animal, dans la mesure où elle peut être compensée ultérieurement par des conditions plus favorables permettant aux animaux de réaliser une croissance compensatrice. Toutefois lorsque leurs conditions de pâturage sont difficiles depuis mai, couvrir les besoins d'entretien de ces animaux est un objectif minimum.

Concrètement, les leviers d'adaptation vont d'abord reposer sur :

- 1/ la complémentation des veaux,**
- 2/ l'affouragement des mères** selon leur stade de production et leur état corporel,
- 3/ la période de sevrage,**
- 4/ l'affouragement des génisses d'élevage.**

Ensuite, ils pourront être complétés par la réorganisation des lots au pâturage et la gestion des ventes d'été.

Pour les lots de vaches suitées et de génisses, **les principales adaptations de conduite, en conditions de pâturage dégradées**, sont rassemblées dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : Adaptations possibles de la conduite des vaches suitées durant la période estivale en fonction de leur stade de production

Période vèlages	Principaux enjeux et objectifs	Marges de manœuvre	Conduite de l'alimentation
Août à Octobre	Sevrage réalisé ou en cours	<p>Vaches : apports selon les recommandations en fonction de l'état corporel des animaux</p> <p>Veaux mâles et femelles : peu de marges de manœuvre, conduite habituelle après sevrage.</p>	Affouragement à base de paille + aliment liquide (1 litre d'aliment liquide à 30 % de MAT pour 10 kg de paille) ou paille + 1 à 3 kg de concentré (≈ 20 % de MAT) ou foin en quantité limitée
Novembre à mi-janvier	Reproduction terminée ; fin d'allaitement → Avancer le sevrage → Assurer un entretien « à l'économie » sans conséquence jusqu'à 2 mois avant le vèlage	<p>Selon l'état corporel :</p> <p>Vaches en bon état : apports limités aux 2/3 des besoins (perte d'état supportable de l'ordre de 40 kg de poids vif)</p> <p>Vaches maigres : couverture des besoins (pas de perte de poids acceptable)</p>	Affouragement à base de paille + aliment liquide (1 litre d'aliment liquide à 30 % de MAT pour 10 kg de paille) ou paille + 1 à 3 kg de concentré (≈ 20 % de MAT) ou foin en quantité limitée
		<p>Veaux mâles et femelles : peu de marges de manœuvre, conduite habituelle après sevrage. Révision éventuelle des objectifs de poids de vente, en maigre à raisonner en fonction du coût des aliments disponibles et de la valorisation des kg supplémentaires.</p>	Soigner la transition : poursuivre la distribution du concentré utilisé au pâturage. Correctement complétée selon les objectifs de production, la paille peut être le seul fourrage. Elle est néanmoins déconseillée pour les femelles qui seront conservées pour le renouvellement.
Mi- janvier à mi-mars	La période de reproduction est terminée. Veiller à la maîtrise de la mobilisation des réserves corporelles (note d'état minimum : 1,5) → Compenser le manque d'herbe pour les veaux et les préparer à l'éventualité d'un sevrage plus précoce	<p>Vaches : les affourager selon leur état corporel (comme pour la catégorie précédente). Réaliser un diagnostic de gestation le plus rapidement possible pour anticiper les réformes (vente ou mise à l'engrais).</p>	Affouragement à base de paille + aliment liquide (1 litre d'aliment liquide à 30 % de MAT pour 10 kg de paille) + 2 kg de céréales ou paille + 3 à 5 kg de concentré (≈ 20 % de MAT) ou foin + paille + 1 à 2 kg de concentré
		<p>Veaux mâles et femelles : généraliser la complémentarité à l'ensemble des lots. Un sevrage précoce est à prévoir en milieu ou fin d'été en cas de situation de pâturage dégradée qui</p>	Distribution quotidienne à l'auge d'un mélange comportant 80 % de céréales et 20 % de tourteau ou distribution au nourrisseur d'un aliment du commerce (16

		perdure (un veau peut être sevré à partir de 5 mois dès lors qu'il consomme 1,5 à 2 kg de concentré).	% MAT, 11 % cellulose)* Foin à disposition
Après mi-mars	Reproduction en cours. → Maintenir l'état corporel. → Limiter la baisse de production laitière pour qu'elle ne soit pas irréversible. → Mettre en place la complémentation des veaux	Veaux mâles et femelles : assurer des croissances d'au moins 700 à 900 g selon les races	Affouragement à base de paille + aliment liquide (1 litre d'aliment liquide à 30 % de MAT pour 10 kg de paille) + 2 kg de céréales ou paille + 3 à 5 kg de concentré (≈ 20 % de MAT) ou foin + paille + 1 à 2 kg de concentré
		Vaches : pas ou peu de marge de manœuvre, ce lot est prioritaire au pâturage. Régime soutenu complémentaire au pré si manque d'herbe.	Distribution à l'auge d'un mélange comportant 80 % de céréales et 20 % de tourteau ou d'un aliment du commerce (16 % MAT, 11 % cellulose)* Foin à disposition

* Pour les veaux femelles : limiter si possible les quantités distribuées à 1,5 – 2 kg de concentré /tête/jour

Tableau 3 : Adaptations possibles de la conduite des génisses d'élevage durant la période estivale en fonction de leur âge

Catégorie	Principaux enjeux et objectifs	Marges de manœuvre	Conduite de l'alimentation
Génisses en fin de gestation (vêlages automne 2011)	Maintenir l'état (ne pas descendre en dessous d'une note de 2,5) notamment pour assurer la réussite de la lactation et la mise à la reproduction en fin d'automne.	Peu de marge de manœuvre. Animaux généralement en bon état qui peuvent supporter de n'être qu'en état « normal »	Couvrir les besoins de fin gestation selon l'état corporel des animaux. Affouragement si conditions de pâturage dégradées.
Génisses de 2 à 3 ans gestantes (vêlages hiver 2011/2012)	Période de reproduction terminée. Entretien « à l'économie » sans conséquence jusqu'à 2 mois avant le vêlage.	Une période de faible croissance temporaire (0 à 200 g/ jour pendant 2 mois) peut être compensée par une croissance plus élevée en bonnes conditions de pâturage à l'automne.	Génisses en état moyen : couvrir les besoins d'entretien et une croissance minimale de 200 g/j. Génisses en bon état : apports limités aux 2/3 des besoins
Génisses de 1 à 2 ans	Utiliser les capacités de croissance compensatrice (sauf en cas de vêlages à 30 ou 24 mois)	Une période de faible croissance temporaire (0 à 200 g/ jour pendant 2 mois) pourra être compensée par une croissance plus élevée en automne, voire au printemps prochain.	Même si des rations à base de paille correctement complémentees peuvent convenir, privilégier si possible un apport de foin qui convient sans apport de concentré.

Ovins : priorité aux brebis en fin de gestation et en lutte

Pour les **brebis adultes**, il importe de conserver les périodes de lutte estivales. En effet, modifier ces périodes de reproduction se traduit par une baisse des résultats et il faut compter deux à trois ans pour retrouver son système initial. Par ailleurs, un report des luttés en automne aura des conséquences sur l'organisation du pâturage au printemps suivant et le volume des stocks à récolter. Autrement dit, dans un contexte de rareté des stocks, l'année suivante risque d'être elle aussi déficitaire ! En attendant les repousses d'herbe et les dérobées disponibles pour la pâture, les brebis peuvent valoriser des rations à base de paille lorsque les stocks de foin sont insuffisants.

En bergerie, pour les brebis à l'entretien, la ration de base peut être constituée exclusivement de paille et complétée par 300 à 500 g de céréales dans la mesure où les animaux sont en bon état (ce qui est généralement le cas cette année). En fin de gestation et en lactation, mieux vaut l'associer à du foin rationné, sous peine de devoir distribuer des quantités de concentré importantes. Dans certaines conditions, les lactations d'automne peuvent être assurées à l'herbe, sur dérobées par exemple.

À l'herbe, la consommation de paille est plus aléatoire et le gaspillage peut être important en fonction du râtelier utilisé. Le recours aux aliments liquides peut être une solution pour améliorer l'ingestion et l'appétence de ce fourrage fibreux. Le dosage est alors fonction du type d'aliment. Des aliments complets de gros diamètre (21 mm) sont également disponibles sur le marché. Ils simplifient la distribution car ils peuvent être distribués à même le sol.

Les agneaux nés au printemps sont cette année tous finis en bergerie après le sevrage. L'herbe est à réserver pour les brebis. Attention à la transition alimentaire afin de ne pas perdre d'agneaux pour cause d'acidoses, en particulier pour les agneaux sevrés à moins de 100 jours et ceux qui ne disposaient pas de nourrisseur avec leurs mères. Commencer alors à distribuer de très faibles quantités de concentré (50 g par agneau) et augmenter très progressivement en vérifiant que tous vont à l'auge. Selon les lots, cette période d'adaptation dure de 2 à 3 semaines avec un aliment complet et 1 à 2 semaines de plus avec un mélange fermier. L'incorporation de bicarbonate de soude à raison de 5 à 10 g par agneau pendant 15 jours limite les risques d'acidose. Enfin, la paille comme unique fourrage convient parfaitement aux agneaux. Ils ne consomment alors pas davantage de concentré qu'avec du foin.

En cas de pénurie de stocks et de manque important de trésorerie, la vente d'agneaux en maigre peut s'envisager. À titre indicatif, le coût alimentaire de la finition d'un agneau sevré à 80 jours est de l'ordre de 20 €.

En cas de manque d'herbe, il est préférable de rentrer les **agnelles de renouvellement** en bergerie ou bien de les « stocker » sur une parcelle « sacrifiée » avec de la paille et 600 g de concentré par jour.

Tableau 4 : Adaptations possibles de la conduite des brebis adultes durant la période estivale en fonction de leur stade physiologique

Période d'agnelage	Stade physiologique	Marges de manœuvre	Conduite de l'alimentation
Août /septembre 2011	fin de gestation	Sous peine de pénaliser le poids de portée à la naissance et le démarrage en lactation, il faut absolument couvrir les besoins en énergie et en azote au moins durant les 3 dernières semaines de gestation.	Rentrer les brebis en bergerie 3 semaines avant le début des mises-bas si elles présentent un état corporel supérieur à la note 3 (voir photo) et 6 semaines avant si cette note n'est pas atteinte. Une ration de fourrage (foin, paille, enrubbage ou ration mixte en

			<p>fonction des stocks) complétement de quantités de concentré liées au taux de prolificité est alors distribuée. Fractionner l'apport de concentré au delà d'un kg quotidien.</p> <p>Dans la période précédant cette rentrée en bergerie, apporter du foin au pré ou bien de la paille sur une parcelle « sacrifiée » complétement de 300 g de concentré par brebis et par jour si manque d'herbe (herbe sèche et rase).</p>
Octobre à décembre 2011	Milieu de gestation	L'objectif est de maintenir l'état corporel des brebis généralement supérieur à la note 3 (voir photos)	Si manque d'herbe (herbe sèche et rase), apporter du foin au pré ou bien de la paille sur une parcelle « sacrifiée » et compléter avec 300 g de concentré par brebis et par jour
Janvier à avril 2012	Vide	Les brebis tarées sont en bon état corporel et une bonne proportion d'entre elles peuvent supporter une perte d'état corporel jusqu'à la note de 2 (voir photo).	Si manque d'herbe (herbe sèche et rase), apporter du foin au pré ou bien de la paille sur une parcelle « sacrifiée » et compléter avec 300 g de concentré par brebis et par jour
		Le flushing et la reprise de poids doivent démarrer 3 semaines avant la mise en lutte.	Apporter 15 % d'énergie en plus par rapport à une ration d'entretien (ci dessus), soit 300 g de céréales

Tableau 5 : Adaptations possibles de la conduite des agnelles de renouvellement en période estivale en fonction de leur stade physiologique

Catégorie d'animaux	Principaux enjeux et objectifs	Marges de manœuvre	Conduite de l'alimentation
Agnelles en milieu de gestation (naissances automne 2010)	Assurer les besoins de croissance et de gestation	Les animaux sont en général en bon état corporel mais il est nécessaire de satisfaire leurs besoins de croissance.	Si manque d'herbe (herbe sèche et rase), apporter du foin au pré ou bien de la paille sur une parcelle « sacrifiée » et compléter avec 300 g de concentré par agnelle et par jour
Agnelles en croissance (naissances printemps 2012)	Assurer les besoins de croissance pour un développement suffisant à la mise en lutte	Pour les mises en lutte précoces (8/9 mois), la couverture des besoins de croissance reste obligatoire.	Si manque d'herbe (herbe sèche et rase), rentrer les agnelles en bergerie avec une ration à base de paille + 600 g de concentré par agnelle et par jour
		Pour les mises en lutte plus tardives, possibilité de vitesses de croissance réduites.	Si manque d'herbe (herbe sèche et rase), apporter du foin au pré ou bien de la paille sur une parcelle « sacrifiée » et compléter avec 300 g de concentré par agnelle et par jour

Pour en savoir plus :

- Lettres sécheresse du CIIRPO sur www.reconquete-ovine.fr
- Brochure « Les rations des ovins viande en bergerie » sur www.inst-elevage.asso.fr